MARCHÉS PUBLICS

NOUVEAU

DÉMATERIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS : DROITS ET OBLIGATIONS

À DISTANCE

Depuis le 1er octobre 2018, la passation des marchés publics supérieurs à 40 000 € HT doit être dématérialisée : mise à disposition des documents de la consultation, communications et échanges d'information par voie électronique entre acheteur et opérateurs économiques et remise des documents justificatifs par les candidats.

La "démat' totale" ne porte pas uniquement sur la publication d'un marché sur une plateforme de profil acheteur, elle intègre également les problématiques relatives à la signature électronique et la publication des données essentielles.

Formation à distance (3h)

Animée par Jérôme ANDRE
Formateur-consultant
Expert en marchés et achats publics

CFC FORMATIONS
NOTRE EXPERTISE • VOS COMPÉTENCES

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Responsable ou assistant marchés publics
- Directeur achats, acheteurs
- Toute personne intervenant dans la passation des marchés publics

PRÉREQUIS
Connaissance de base de la réglementation des marchés publics

OBJECTIFS

- Intégrer les obligations à respecter en matière de dématérialisation
- Définir les données essentielles à publier à l'issue d'une passation de marché
- Utiliser à bon escient la signature électronique

PRIX NET : 350 €

PROGRAMME

Consultez les dates de cette formation sur notre site en **CLIQUANT ICI**

TOUR DE TABLE D'INTRODUCTION ET PARTAGE AUTOUR DES PRATIQUES DES PARTICIPANTS

QUELLES SONT LES RÉELLES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE DÉMATÉRIALISATION ?

- Quelles actions réaliser obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation ?
  - Réponse aux questions
  - Négociation
  - Envoie des courriers aux candidats retenus / non retenus
- Concilier l'obligation de dématérialisation avec :
  - Les marchés entre 40 K€ et 90 K€
  - La procédure restreinte
  - Les marchés subséquents

LA PUBLICATION DES DONNÉES ESSENTIELLES, UNE OBLIGATION MÉCONNUE

- Quid, quoi, quand, durée, où, dois-je publier les données essentielles des marchés publics ?

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

- Quelle est la valeur de la signature manuscrite scannée ?
- Quels sont les documents obligatoirement à signer ?
- Puis-je obliger les entreprises à signer en Pades ?
- Délégation de signature

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.

DÉMATERIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS : DROITS ET OBLIGATIONS

MP-PP-28-CV

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. ..... Email .....

N° SIRET ..... Activité / Code NAF .....

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) .....

Tél. ..... Email .....

Nom du signataire de la convention de formation .....

Formation choisie

Nom de la formation .....

Date(s) .....

Participant(s) :

1er Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

2e (-15 %) Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

3e (-25 %) Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

Coût total ..... **Code promo** ..... **Financement OPCO** : O oui O non

N° du bon de commande .....

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Date : .....

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Cachet et signature

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

O notre catalogue O notre site internet

O notre newsletter O un emailing

O appel téléphonique O bouche-à-oreille

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **350 €**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Qualiopi processus certifié

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit deconserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - **Site web : www.cfc.fr**

CFC FORMATIONS

Crédit photo AdobeStock - 09/2021